



2011-10-20 RÉACTIONS À L'EXCLUSION DE DAVIE DES CONTRATS DE LA MARINE

Chantiers Davie

«Impuissance crasse du gouvernement», s'insurge Maltais

SOURCE : <http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/politiqueprovinciale/archives/2011/10/20111020-113617.html>

QUÉBEC - Le perte par les Chantiers Davie de contrats fédéraux juteux évalués à plusieurs milliards est «un signe de l'impuissance crasse [du gouvernement Charest] devant le fédéral», a dit la députée Agnès Maltais à lors de la période des questions jeudi matin à l'Assemblée nationale.

La députée péquiste de Québec s'insurgeait de l'octroi de ces contrats à des chantiers de Colombie-Britannique et de Nouvelle-Écosse qui a été annoncé mercredi par le gouvernement Harper.

La chef du PQ, Pauline Marois, a parlé, de son côté, d'un «scandale».

Jean Charest et Sam Hamad se sont dit tous deux «très déçus» par le non-octroi de ces contrats au chantier de Lévis. Le premier ministre a assuré que Québec a tout mis en œuvre pour obtenir ces contrats de construction de navires.

Mercredi, le fédéral a choisi les chantiers maritimes de Vancouver et d'Halifax pour se partager ces contrats de 33 milliards.

La Davie a cependant la possibilité de soumissionner pour obtenir des contrats de 2 milliards de dollars pour la construction de 116 plus petits navires.

SOURCE : <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201110/19/01-4459028-les-propriteaires-de-davie-refusent-dabandonner-le-navire.php>



Gilbert Leduc

Le Soleil

(Québec) Les nouveaux propriétaires de Davie Canada le promettent. Pas question d'abandonner le navire.

«De concert avec notre partenaire en coentreprise SNC-Lavalin, nous sommes déterminés à poursuivre notre plan à long terme pour le chantier. La Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale (SNACN) n'était qu'un élément de notre plan pour le chantier maritime de Lévis», assure le président et chef de la direction de Davie Canada, Richard Bertrand.

«Notre participation dans l'entreprise n'était pas seulement basée sur les contrats de la SNACN», a soutenu, pour sa part, le porte-parole de la coentreprise, Armand Couture, qui est également conseiller principal à la firme SNC-Lavalin.

Évidemment, le coeur n'était pas à la fête, mercredi après-midi, dans les bureaux d'Upper Lakes Group et de SNC-Lavalin, ces deux entreprises qui ont sauvé Davie du naufrage en juillet. Elles ont préféré communiquer leur déception de voir glisser entre leurs mains un contrat de 8 milliards \$ par voie de communiqués de presse plutôt que d'accorder des entrevues aux médias.

En effet, Davie Canada s'est fait damer le pion par Vancouver Shipyards, qui construira le lot de sept navires non destinés au combat, dont un brise-glace polaire et des navires de soutien interarmées. «Nous sommes déçus de la décision du gouvernement du Canada de ne pas attribuer de contrats à Davie Canada», a résumé Armand Couture.

«Nous étions convaincus - et nous le sommes encore - que la structure que nous avons mise en place est parfaitement adaptée à réaliser des projets de construction navale d'envergure. Nous réviserons notre processus de proposition au cours des semaines à venir pour améliorer notre offre pour d'autres projets. Nous travaillons pour que notre groupe devienne l'un des principaux constructeurs navals au monde.»

Contrats commerciaux

Richard Bertrand a d'ailleurs mentionné que le chantier de Lévis était actuellement en négociations avec des clients potentiels en vue de l'obtention d'autres contrats commerciaux.

Pour le moment, le carnet de commandes de Davie Canada comprend trois navires de construction *offshore* à finir pour la firme norvégienne Cecon et deux nouveaux bateaux pour la Société des traversiers du Québec.

SOURCE : <http://www.radio-canada.ca/regions/Quebec/2011/10/20/001-reax-davie-jeudi.shtml>

Déception et frustration au chantier maritime Davie

Mise à jour le jeudi 20 octobre 2011 à 9 h 32 HAE



Le chantier maritime Davie

La décision est tombée comme un coup de massue aux Chantiers Davie à Lévis. Le chantier maritime n'obtient aucun contrat du gouvernement fédéral pour la construction de grands navires pour la marine canadienne.

Les chantiers de Vancouver et d'Halifax ont obtenu les lucratifs contrats totalisant 33 milliards de dollars. L'entreprise Halifax Shipyards, qui appartient au groupe Irving, a obtenu le contrat de 25 milliards de dollars pour construire une vingtaine de navires de combat.

Pour sa part, Vancouver Shipyards, du groupe Seaspan, a mis la main sur le contrat de huit milliards de dollars pour la construction de huit navires destinés à la Garde côtière canadienne.

Davie espérait obtenir le contrat de huit milliards de dollars pour la construction de sept grands navires scientifiques et un brise-glace.

Après l'attente, l'échec était dur à encaisser, mercredi soir, pour les travailleurs de la Davie. « Je suis en baptême. Je suis frustré. Et je vous dirais là que je demanderais la démission du ministre Blaney [ministre des Anciens combattants et député fédéral de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney] », a dit Paul Lapointe.

Roger Héroux, un autre travailleur, était toujours sous le choc de l'annonce. « C'est énorme qu'est-ce qu'on perd aujourd'hui. 8 milliards de contrats, c'est énorme », a-t-il dit.

Inquiétudes et relance

Pendant toute la journée, le président du syndicat des travailleurs de Chantiers Davie a reçu des appels de travailleurs inquiets. Paul-André Brulotte est très déçu après avoir cru que les déboires du chantier de Lévis seraient chose du passé.

Il dit toutefois avoir l'assurance que le chantier maritime Davie, désormais une entreprise de la société maritime Upper Lakes Group basée en Ontario, appuyée de SNC-Lavalin et du constructeur naval sud-coréen Daewoo, va continuer à travailler à la relance du chantier. « Upper Lakes, d'après eux autres, ce chantier-là va continuer même si on n'a pas ces contrats-là. On va rencontrer l'employeur et on va parler de tout ça », dit-il.

La mairesse de Lévis, Danielle Roy-Marinelli, était aussi surprise de la décision. « Je suis vraiment déçue sincèrement. Je me pose des questions. Est-ce qu'on a tout fait ce qu'on avait à faire? » s'interroge-t-elle.

La coentreprise formée de Davie et de SNC-Lavalin pourra à partir de maintenant soumissionner les deux contrats de 2 milliards restants pour la construction de petits navires et les contrats d'entretien.